



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

AMBASSADE DE FRANCE A DJIBOUTI

Procès verbal du vote de la section syndicale de la CFDT-MAE DJIBOUTI le samedi 29 octobre 2016 à 17h à Djibouti

Coordinatrice et rédactrice : Nelly PICCOT

n° 2016-782753/SYND

- P.J. (4) : - feuille d'émargement,
- lettre à la D.R.H. sous-couvert de la CFDT-MAE Paris (Visioconférence)
et message de D.S.I.,
- photo et coordonnées du médecin de prévention, le médecin du poste.

Adhérents de la CFDT-MAE présents au vote :

Fatouma ADEN IGUEGH, Institut français de Djibouti (I.F.D.),
Abdourahman ADOU SAAD, Ambassade,
Amoune ALI MOHAMED, I.F.D.,
Hawa ALI ROBLEH, Section consulaire,
Houmad AHMAD BADOUL,
Rima DEBRAND, Ambassade,
Hassan GONA ABDALLAH, I.F.D.,
Hassan IBRAHIM BOUHA, Ambassade,
Awam MOHAMED AHMED, I.F.D.,
Maha MOHAMED MAHYOUB, Section consulaire,
Sirage MOHAMED OTBAN, La Résidence,
Nelly PICCOT, Section consulaire,
Farhan SALEH AHMED, Ambassade,

Adhérents de la CFDT-MAE Absents ayant donné procuration :

- Mariam DJAMA OLLOW, La Résidence, a donné procuration à Sirage MOHAMED OTBAN,
- Coralie DURAND, section consulaire, a donné procuration à Maha MOHAMED MAHYOUB,
- Ali HAMAD BADOUL, I.F.D., a donné procuration à Houmad HAMAD BADOUL
- Zahra HOUMED HASSAN, Ambassade, a donné procuration à Hassan IBRAHIM BOUHA,
- Saleiman IBRAHIM BOULHAN, I.F.D., a donné procuration à Fatouma ADEN IGUEGH
- Fatouma KHAIREH YOUSOUF, La Résidence, a donné procuration
à Sirage MOHAMED OTBAN,
- Moussa MOHAMED AHMED, I.F.D., a donné procuration à Abdourahman ADOU SAAD,
- Fardina KRZYWANSKI, I.F.D., a donné procuration à Nelly PICCOT.

Bureau provisoire jusqu'au 29 octobre 2016 à 17h

Secrétaire de section : Fardina KRZYWANSKI – Trésorière : Nelly PICCOT

Résultats du vote à main levée

Secrétaire de section

Fardina KRZYWANSKI :

POUR : 1 CONTRE : 19 ABSTENTION : 0

Nelly PICCOT :

POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

Trésorière

Rima DEBRAND :

POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

Maha MOHAMED MAHYOUB :

POUR : 0 CONTRE : 20 ABSTENTION : 1

Bureau définitif de la section syndicale de la CFDT-MAE à Djibouti à partir du 29 octobre 2016 à 17h

Secrétaire de section : Nelly PICCOT

Trésorière : Rima DEBRAND

1) ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE

La section syndicale de la CFDT-MAE de Djibouti se réunira une fois par mois pour s'informer, se former, comprendre et maîtriser le domaine syndical, pour discuter des sujets importants relatifs au syndicat, préparer et participer au dialogue social, au CTPE et aux élections en 2018, pour faire appliquer localement le droit syndical. Les adhérents de la CFDT-MAE à Djibouti représenteront la CFDT-MAE et la CFDT, confédération et défendront leurs valeurs.

Les quatre sites (Ambassade, section consulaire, Institut français et la résidence) sont dispersés dans la ville de Djibouti. Chaque site aura un responsable de site et un adjoint pour le remplacer en cas d'absence. Chaque responsable ou son adjoint se chargera de diffuser l'information à tous les agents de son site, adhérents ou non adhérents et d'afficher des documents pour information, de proposer des adhésions aux non adhérents. Aussi, il organisera des petits groupes de travail sur un sujet qui leur paraîtra important et sera toujours attentif à la qualité de vie au travail des agents (*éclairage, bruit, écran, mobilier, hygiène, sécurité, stress...*) et le cas échéant n'hésitera pas à enregistrer toutes les observations dans le registre de santé et à en parler en Commission consultative Locale (C.C.L.) ou en Comité Technique de Proximité à l'étranger (C.T.P.E.) si les demandes n'ont pas été répondues ou si les réponses n'ont pas été satisfaites. Le responsable de chaque site ou son adjoint veillera à garder des contacts réguliers avec le responsable des autres sites pour toujours être au courant des problèmes de chaque site, des améliorations, des réponses positives et négatives de l'administration, des injustices, des revendications, des urgences, des nécessités... afin de former un réseau en parfaite harmonie.

La section syndicale de la CFDT-MAE de Djibouti prendra régulièrement connaissance des nouvelles sur le site de la CFDT-MAE, participera éventuellement aux débats sur le forum du D.S.P. (Dialogue Social en Poste) et restera en relation avec les permanents de Paris et Nantes afin de les tenir informés de la vie de la section.

Le médecin de prévention est le médecin du poste, le docteur Bruno DELL' AQUILA, médecin généraliste et ophtalmologue, qui est aussi conseiller consulaire, élu pour représenter les Français à Djibouti.

Le conseiller juridique est en cours de recherche (*éclaircissement sur le droit du travail djiboutien, différends avec l'administration...*).

2) REVENDITIONS DE LA SECTION SYNDICALE

a) Moyens financiers

En raison de la cherté de la vie, la section syndicale aurait besoin d'un fonds pour fonctionner. En effet, les trois réunions organisées jusqu'à présent ont généré des frais (transports, fournitures de bureau, réservation de la salle, consommation obligatoire sur place, crédits de téléphone) supportés jusqu'à présent par l'élue de la CFDT-MAE à Djibouti. Aussi, des dépenses seront à prévoir pour le pot de fin d'année afin de mieux faire connaître la section syndicale de Djibouti aux autres collègues non adhérents, pour celui de l'Assemblée générale et éventuellement pour la rémunération d'un avocat ou conseiller juridique. A cet effet, un compte bancaire sera ouvert au nom de la CFDT-MAE de Djibouti à la Bank Of Africa (B.O.A.) de Djibouti et géré par la trésorière qui rendra compte des dépenses au trésorier à Nantes.

b) Moyens informatiques

Il est indispensable que les salles de réunion des trois sites (ambassade, section consulaire et institut français) soient équipées du matériel de visioconférence dans les meilleurs délais afin de permettre aux adhérents de bénéficier d'une formation syndicale et d'organiser des réunions syndicales avec les permanents de Paris et Nantes. Ce sera l'occasion pour la section syndicale de Djibouti de faire la connaissance des camarades à la centrale et de renforcer les liens syndicaux de la CFDT-MAE entre la France et Djibouti. En outre, les camarades de la médiathèque à l'Institut français n'ont pas de station EOLE (mais un ordinateur avec l'accès à internet pour la plupart) et les chauffeurs de l'Ambassade. Mais ceux de la Résidence en sont dépourvus. Les requêtes de la section syndicale de la CFDT-MAE de Djibouti sont les suivantes :

- l'installation de la visioconférence dans la salle de réunion des trois sites (Ambassade, section consulaire et institut français),
- une station EOLE pour les agents de la médiathèque à l'Institut, pour les chauffeurs de l'Ambassade et pour le personnel de la Résidence,
- un PC avec accès à internet à défaut d'une station EOLE pour les camarades de la résidence et l'accès à internet pour les chauffeurs à l'Ambassade.

La section adressera un courrier à la DRH sous-couvert de la CFDT-MAE en communiqué à DSI et serait reconnaissante à la CFDT-MAE de Paris de bien vouloir appuyer nos requêtes ci-dessus.

c) Divers

La section syndicale de la CFDT-MAE de Djibouti souhaite qu'un de ses adhérents puisse bénéficier d'une formation syndicale à Paris et participer au Comité Technique Ministériel (C.T.M.) au printemps 2017. Elle vous serait également reconnaissante de bien vouloir lui faire parvenir dans la mesure de vos possibilités le guide des droits des salariés des fonctionnaires et des agents publics, des affiches, des autocollants, des stylos, des pots à crayon, des badges, des tee-shirts et des casquettes avec le logo de la CFDT. En outre, la section projette d'acheter un dictaphone, un micro, un ordinateur portable et un rétroprojecteur pour les formations sur place mais elle n'a pas pour l'instant pas les moyens.

Après le vote, les points suivants ont été abordés : l'histoire, les valeurs, les actions, les revendications, les résultats, de la CFDT, confédération et de la CFDT-MAE. Puis, les adhérents de chaque site ont parlé de leurs problèmes au travail : H.S.C.T., risques psychosociaux, coût-vie, salaires, congés... Aussi, nous avons parlé succinctement du MAEDI 21, des prochaines réunions du 2^{ème} semestre 2016 (C.C.L. le mercredi 30 novembre 2016 et C.T.P.E. le mardi 6 décembre 2016), du registre de santé et du document unique dont nous parlerons plus en détail à notre prochaine réunion le samedi 19 décembre 2016.

La section syndicale de la CFDT-MAE de Djibouti compte sur les permanents de Paris et Nantes pour son soutien, ses encouragements, sa disponibilité, son écoute et son intervention en faveur de notre section au Comité Technique Ministériel (C.T.M.) concernant nos revendications en Commission Consultative Locale (C.C.L.) et au Comité Technique de Proximité à l'Etranger (C.T.P.E.). Elle l'en remercie à l'avance et elle souhaite la bienvenue à Djibouti aux permanents de Paris et de Nantes en espérant une éventuelle mission dans les années à venir.

La séance a pris fin à 19h00.

Djibouti, le 31 octobre 2016

Trésorière
Rima DEBRAND



Secrétaire de Section
Nelly PICCOT



Destinataires :

- CFDT-MAE à Paris Invalide
- CFDT-MAE à Nantes,

Copies à :

- Nelly PICCOT, élue CFDT-MAE à Djibouti, Secrétaire de section
- Rima DEBRAND, Trésorière.

-13 présents / 8 absents

FEUILLE D'ÉMARGEMENT

pour le vote de la Section syndicale de la CFDT-MAE Djibouti
le samedi 29 octobre 2016 à 17h

Prénom et NOM des adhérents	Signature	Observations
Fatouma ADEN IGUEGH		
Abdourahman ADOU SAAD		
Amoune ALI MOHAMED		
Hawa ALI ROBLEH		
^{a A} Houmed AHMED BADOUL		nom à rectifier HOUMAD AHMAD BADOUL
Rima DEBRAND		
Mariam DJAMA OLOW		Absente
Coralie DURAND		Absente
Hassan GONA ABDALLAH		
Ali HAMAD BADOUL		Absent
Zahra HOUMED HASSAN		Absente
Hassan IBRAHIM BOUHA		
Saleiman IBRAHIM BOULHAN		Absent
Fatouma KHAIREH YOUSOUF		Absente
Fardina KRZYWANSKI		Absente
Moussa MOHAMED AHMED		Absent
Awam MOHAMED AHMED		
Maha MOHAMED MAHYOUB		
Sirage MOHAMED OTBAN		
Nelly PICCOT		
Farhan SALEH AHMED		Absent en retard

(1)

(1) ~~Houmed AHMAD BADOUL~~

c'est la même personne.
Il y a une erreur sur l'orthographe du nom